

# SECTION SPORTIVE

# DANSE

Professeure : Mme Spinner

La section sportive danse est une option ouverte aux élèves filles et garçons à partir de la classe de 4<sup>e</sup>. Les sections sportives scolaires offrent aux élèves volontaires la possibilité de bénéficier, après accord des familles, d'un entraînement plus soutenu dans une discipline sportive proposée par l'établissement, tout en suivant une scolarité normale.

En continuité avec les cycles danse proposés en 6<sup>ème</sup> en EPS ainsi que les séances en UNSS danse, cet enseignement répond à un des objectifs de l'établissement :  
« ouvrir les élèves à la découverte des autres par les arts, les techniques, les contacts extérieurs et notamment dans le domaine de l'expression corporelle. »

## Les objectifs de la section

Initier les élèves à la danse contemporaine et à la chorégraphie tout en créant un spectacle chaque année.

Sensibiliser les élèves au milieu artistique professionnel et au monde du spectacle en les amenant voir plusieurs spectacles de danse à l'Estive, scène nationale de Foix et de l'Ariège et à Toulouse

Favoriser la réussite scolaire des élèves par la pratique optionnelle ( oral au brevet )

## L'organisation de l'enseignement en 4<sup>ème</sup> et en 3<sup>ème</sup>

L'effectif accueilli sera de 10 élèves pour la rentrée prochaine en classe de 4<sup>ème</sup>.

**Une audition aura lieu le lundi 22 Avril 2024 de 14h à 17h, salle 29.**

Les élèves seront jugés sur leur qualités techniques, de mémorisation et de création.  
Prévoir une tenue d'EPS !

Les élèves qui candidatent s'engagent à suivre l'option sur les 2 années (4<sup>ème</sup>-3<sup>ème</sup>).

L'enseignement sera de 3h/semaine inscrit dans leur emploi du temps.

Les élèves de 4<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup> travaillent ensemble.

Deux heures de danse au sein de l'Association Sportive sont consacrées aux élèves de section le mercredi après-midi de 13h à 15h (2<sup>ème</sup> trimestre)

Activité non obligatoire mais recommandée !